

Réf: Dossier N° 009115

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MISTER RECYCLAGE »

Siège social Abidjan, Cocody, COCODY CENTRE DERRIERE
CASH IVOIRE,lot 735

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/03/2021 , et enregistrés au CEPICI le 29/03/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MISTER RECYCLAGE »

Objet : Collecte de toutes matières, collecte de déchets recyclables, vente de toutes matières et déchets recyclables, recyclable de toutes matières et déchets recyclables, transformation de toutes matières et déchets recyclables, commerce général, l'import-export. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, COCODY CENTRE DERRIERE
CASH IVOIRE,lot 735

Dirigeant(s) : M BAKAYOKO BAKARY (COGÉRANT), M SAMATE IDRISSE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03272 du 18/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°21981/GTCA/RC/2021 du 18/08/2021

